Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Publié le 2 1 JUIN 2024

ID: 062-216205237-20240611-DEL2024_063-DE

ARRONDISSEMENT DE LENS

VILLE DE LOISON-SOUS-LENS

Tél: 03.21.13.03.48

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an Deux Mil Vingt Quatre, le 11 juin,

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,

Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,

En suite de convocation en date du 5 juin 2024,

Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des conseillers excusés suivants :

- Madame Françoise TOULOUSE donne procuration à Monsieur Jacky LELONG
- Madame Catherine WILLE donne procuration à Madame Sandrine WABLE
- Madame Corinne LEFEBVRE donne procuration à Monsieur Daniel KRUSZKA
- Monsieur Robert UNTERFRANC donne procuration à Monsieur Jean-Rémy FERRANT
- Madame Naséra BENSLIMANE donne procuration à Monsieur David GUIDE
- Madame Dorine CORROYEZ donne procuration à Monsieur David PENETTICOBRA

Monsieur Emmanuel DONDELA est désigné secrétaire de séance.

<u>Objet</u>: Etablissement d'un mandat administratif pour le remboursement d'une partie du séjour neige

Il est exposé aux membres du Conseil Municipal qu'une famille a transmis de façon tardive son attestation d'aide au temps libre de la CAF pour le règlement du séjour neige 2024.

Qu'il est apparu que cette famille a payé un montant supérieur à celui correspondant au barème de ses revenus et qu'il convient de rembourser la différence, soit 320.00 €.

Ouï l'exposé qui précède, les membres du Conseil Municipal décident : **Vote à l'unanimité**

- D'autoriser Monsieur le Maire à établir un mandat administratif pour un montant de 320,00 € correspondant au remboursement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Loison-sous-Lens, le 17 juin 2024

Le Maire,

Daniel KRUSZKA